

Annales de la Nouvelle-France... Thés! Thés!—Whitehead & Turner... Maison à louer—Ant. Paquet... Extrait Liquide de Bouffier par Liebig...

QUEBEC,

JEUDI, 17 FEVRIER 1876.

Letres Parlementaires.

Ottawa, 15 fév.

L'interpellation de M. Holton au sujet du discours de M. Huntington à Argenteuil, avait fait concevoir à l'opposition de folles espérances. Elle voyait déjà la discorde lui livrant les clés de la place. Il a fallu bientôt en rabattre. Le seul effet de l'interpellation du député de Chateauguay a été de montrer que notre parti était ferme et uni, et que, sans approuver toutes les expressions échappées dans le cours d'une improvisation, il ne voulait pas repudier l'homme qui avait fait appel à l'attachement traditionnel de notre population à la cause des libertés publiques, afin de protéger le parti libéral bas-canadien contre d'injustes rigueurs heureusement passagères.

soir, l'ultramontanisme pâmé dans les bras de l'orangisme, pour bien faire la distinction profonde qu'il y a entre la religion et l'ultramontanisme. Si cette partie du clergé qui nous condamne sans nous entendre, avait été témoin de ce révoltant spectacle, il en aurait détourné la tête avec tristesse et aurait été tenté de donner raison à M. Huntington. Le débat sur l'Adresse a été un peu plus long au Sénat qu'à la Chambre, mais également modéré et courtois. Le gouvernement a reçu force compliments sur son programme. A peine s'est-il mêlé une réserve ou une critique anodine à ces éloges.

C'est M. Paquet qui a proposé l'Adresse; il l'a fait dans un discours plein de justesse et de mesure, où chaque sujet a été marqué d'un mot heureux. M. Campbell, le chef de l'opposition, lui en a fait compliment.

Informations.

Nous apprenons que l'élection de comté de Charlevoix est contestée. Une dépêche d'Ottawa mande à un journal de Montréal que le budget d'Ottawa affectera une somme de \$60,000 en faveur du plan de Lord Dufferin concernant les embellissements de Québec.

On dit que Sir A. T. Galt se rendra prochainement dans les Indes occidentales pour s'assurer de la possibilité d'établir des relations commerciales plus suivies, entre le Canada et ces lieux.

Le rapport du maître général des postes, pour l'année 1875, a été déposé sur la table de la Chambre des communes, vendredi dernier. Ce rapport renferme des données fort intéressantes. Il y avait en 1875 dans les provinces d'Ontario et de Québec, 3,004 bureaux de postes, et les routes postales y représentaient une étendue de 23,545 milles. Au Nouveau Brunswick, il y avait 551 bureaux de poste, et 3,963 milles de routes postales. La Nouvelle-Écosse en possède 901 et 6,708 milles de routes postales. Il y avait 40 bureaux de poste dans les provinces, 49 dans la Colombie anglaise, et 197 dans l'île du Prince Édouard.

Les provinces d'Ontario et Québec ont donné, au département des postes, pendant l'année terminée le 30 juin 1875, un revenu de \$1,285,195; mais la dépense a été de \$1,368,108 63. Le revenu au Nouveau Brunswick a été de \$86,208.89, et la dépense de \$164,114 71. Dans la Nouvelle-Écosse, le revenu a été de \$119,202 44 et la dépense de \$205,940 04. Au Manitoba, le revenu a été de \$10,886 60, et la dépense de \$22,430 08. Dans la Colombie anglaise, le revenu a été de \$16,628 82 et la dépense de \$4,226 38. Dans l'île du Prince Édouard le revenu a été de \$18,336 14, et la dépense de \$33,421 49. Ainsi le revenu total a été de \$1,536,509 50 et la dépense de \$1,878,241 41.

Après les comptes publics, le revenu pour l'année fiscale a été de \$52,036,28, et les dépenses se sont élevées à \$51,350,845 20. La question du tarif est la question du jour. Il est certain que les droits sur les spiritueux et les cigares seront augmentés.

Les grangers d'Ontario, adressent nombre de pétitions à Ottawa pour obtenir une plus grande protection en faveur des intérêts agricoles. M. M. Bowen, M. P., et White, M. P., sont partis mardi à Ottawa pour aller assister à une grande réunion des orangistes de la grande Loge de l'Est d'Ontario.

Madame McKenzie a donné un grand bal mardi soir à Ottawa. M. White, de Renfrew, va proposer la nomination d'un comité pour s'enquérir du fonctionnement du Bureau des Mesureurs de bois à Québec, vu qu'il est venu plusieurs plaintes de cette ville au sujet du Bureau.

Ébats Parlementaires.

Ottawa, 15.

(Suite du discours de M. Blake.) Quant au contrat du télégraphe du Pacifique, dit-il, je ne puis pas appuyer la politique suivie à ce sujet, car je ne pouvais avoir si l'entreprise avait été exécutée d'après les instructions de la Chambre. Ne pouvant obtenir toutes les informations que je desirais, je me suis abstenu de voter. Quand on m'a offert d'entrer dans le cabinet, j'ai cru de mon devoir d'accepter.

L'HON. M. HUNTINGTON répond que telle n'est pas l'intention du gouvernement, mais que le département prendra toutes les mesures les plus efficaces pour empêcher la perte de lettres et paquets enregistrés.

M. IRVING demande si le gouvernement s'engage à proposer quelque mesure législative au sujet de plusieurs actes connus sous le nom de "Acte de la loi criminelle amendée de 1872", et sur les amendements apportés à cette loi durant la dernière session.

L'HON. M. BLAKE répond qu'il soumettra demain à la Chambre une mesure de cette nature.

M. MILLS demande la nomination d'un comité spécial pour faire enquête sur les causes de la dépression financière et commerciale dans les pays. Il croit que le Canada souffre de ces raisons commerciales trop intimées avec les États-Unis.

SIR JON. A. MacDONALD ne voit pas l'utilité de nommer pareil comité. Tant que ce comité siègera, le ministre des finances ne pourra pas faire son exposé financier. Si le gouvernement peut avoir des informations parfaites, qu'il le dise franchement; mais il n'y a pas de doute que l'hon. Ministre des finances mettra devant la Chambre des faits et des chiffres qui donneront la cause de la dépression des affaires dans le pays, et qu'il exposera une politique de nature à le faire sortir d'embarras.

M. YOUNG de Waterloo est à peu près du même avis, et quoique libre-échangiste, il croit qu'il y a des cas où la protection est absolument nécessaire. En Canada, le libre-échange absolu n'est pas de mise que la protection absolue.

M. IRVING, d'Hamilton, se prononce carrément contre le comité, et blâme le député de Waterloo de vouloir engager ainsi entre la protection et le libre-échange. Il veut laisser au gouvernement toute liberté d'action dans la question.

M. WORKMAN, de Montréal-Ouest, est d'avis que la grande dépression survenue dans les affaires est due certainement à un excès de production. Il parle du succès obtenu par les États-Unis dans l'industrie. Cela est dû à la protection. Les encombrés nos marchés de leurs marchandises, ce qui a un effet dévastateur sur l'industrie du pays.

M. WOOD parle à peu près dans le même sens.

M. THOMSON, de Welland, libre-échangiste, tourne en ridicule l'avis des déclamateurs pour quelque mille paires d'épaves des États-Unis en Canada, si on ne peut être de mettre en bijou les produits canadiens.

M. McDONALD, de Toronto-Ouest, fait remarquer que durant la dernière séance la population a augmenté de 12 pour cent pendant que les importations ont augmenté aussi de 75 pour cent; tandis qu'en Angleterre les importations ont diminué, les importations des États-Unis ont augmenté. Il a approuvé le projet d'ouvrir des relations commerciales avec les Indes occidentales.

L'HON. M. CARTWRIGHT et l'HON. M. MCKENZIE approuvent la nomination du comité.

La motion adoptée, et la Chambre s'ajourne à 6 heures.

En 1867, à l'époque de l'Exposition universelle, on considérait comme un maximum qu'on ne saurait être dépassé, la vitesse de 10 à 11 nœuds pour un canon à vapeur. Une petite embarcation filant 10 nœuds était regardée comme exceptionnelle. On vient d'essayer dernièrement sur la Tamise un bateau-torpille à vapeur construit par MM. Thornycroft et Cie, de Church Warf, Chiswick, pour le gouvernement autrichien. Cette petite embarcation filait en eau calme ses 18 nœuds, soit 18 milles à l'heure. C'est un résultat très remarquable.

La longueur du bateau est de 20m400 à la flottaison, et sa largeur de 2m650 au maître-bau. Il a 12m45 de creux et son tirant d'eau moyen est de 0m610. La coque est divisée en six compartiments, par cinq cloisons éanches; elle est entièrement construite en tôle d'acier Bessemer, d'une épaisseur variable entre 1mm5 et 4mm05. Les tôles ne sont pas traversées par les balles de fusil tirées à quelques mètres; le projectile forme seulement un petit enfoncement. La machine motrice est à double cylindre, avec chemises de vapeur, du système Compound; sa force effective est de 200 chevaux.

Les hommes et les officiers sont abrités sous des capots en tôle d'acier. L'armement du bateau consiste en deux épaves de 11m60 de longueur portant à leur extrémité des torpilles de 12 à 25 kilogrammes de dynamite. Quand la lame tôle de la visière dans une opération aussi dangereuse que celle de s'approcher d'un navire ennemi pour lui appliquer l'épave et le faire sauter. Les canon du vaisseau auront beaucoup de peine à atteindre une embarcation aussi rapide.

La nouvelle chaloupe avance, d'ailleurs, sans faire aucun bruit. Le bruit strident de la vapeur qui s'échappe ou d'un vaisseau dans la cheminée est évité à l'aide de condensateurs par surface. Les gouvernements de Suède et de Danemark possèdent déjà quelques bateaux-torpilles de M. Thornycroft. Après les essais de l'embarcation construite pour le compte de l'Autriche, le gouvernement anglais a également commandé quelques chaloupes aux mêmes constructeurs.

Nous avons surtout signalé ces essais parce qu'il nous font espérer que le temps n'est pas éloigné où nos paquebots, profitant des progrès de la science, pourront franchir les grandes distances avec une vitesse considérable. Il n'est pas besoin, pour concevoir la possibilité des grandes vitesses, d'avoir recours à des solutions plus ou moins problématiques de la nature de celles que l'on a vues figurer cette année à l'Exposition

des industries maritimes. Aujourd'hui nos transatlantiques font couramment 11 à 12 nœuds, soit 22 kilomètres à l'heure, soit à plus de 5 lieues ordinaires. Si un canon à vapeur pourra faire 18 nœuds, un navire pourra parcourir ses 20 nœuds, soit ses 9 lieues à l'heure, la vitesse d'un train de chemin de fer. Il ne faudra plus tous jours ou même dix jours pour aller de France en Amérique, mais seulement six jours, tout au plus une semaine — Henri de Parville

A la Correctionnelle.

De tout temps les genres ont vécu en mauvaise intelligence avec leurs belles-mères; de tout temps aussi de mauvais tours ont été joués par les unes vis-à-vis des autres, et vice versa. Mais on ne saurait se dissimuler que, dans les circonstances que nous allons faire connaître, le genre, cette fois-ci, ne soit allé beaucoup trop loin.

Bruno.—C'est ma belle mère... M. le président.—Est-ce que vous pensez que cela vous donne le droit de la frapper? Bruno.—Je veux dire: C'est ma belle mère qui a commencé à me faire taquiner par ma femme. Et puis, je ne l'ai pas battue, je lui ai tenu les bras.

M. le président.—Approchez, veuve Pitois. Votre genre vous a-t-il battu? La veuve Pitois, qui est âgée de soixante et onze ans, s'avance à la barre; elle ne peut pas lever la main pour prêter serment: elle a encore le bras droit en écharpe.

Monsieur le président, ça s'est passé chez moi, dans ma chambre. Mon genre boulesait tout, il éteignait la chandelle; enfin, il était en ribotte, et un homme en ribotte, vous savez, c'est capable de tout! Je lui fais des observations, il me répond qu'il va me mettre à la porte; je lui reprends: "Dites donc, c'est à ceux qui ne sont pas chez eux à s'en aller!"

Bruno.—Allons donc! c'est des rhums-têmes qu'elle s, ma belle-mère! La femme du prévenu dépose à son tour.

Bruno.—Monsieur le président, demandez lui donc à elle ce qui s'est passé. Il faut être juste, Mme Bruno dépose absolument dans le même sens que Mme Pitois, sa mère.

Bruno.—Et bien, demandez lui à elle si j'étais ivre? Mme Bruno.—Je le crois bien qu'il était ivre, il frappait des coups de poing sur la table, il éteignait la chandelle.

Le prévenu.—Tout ça parce que j'avais un peu bu? Mme Bruno.—Il est ivre très souvent, et quand il est ivre, il est très méchant pour moi, il prend de travers tout ce que je dis, il s'attribue tout ce que je dis aux autres.

Bruno.—Et quand je ne suis pas en ribotte... hein? parle! Mme Bruno.—Quand il n'est pas ivre, c'est la même chose. (Rires prolongés.) Alors il tape sur mamam. Un jour, il lui a donné un coup de poing sur la nuque, qu'elle en a été plus de quinze jours sans pouvoir remuer la tête.

Le pauvre Bruno paraît confondu de la hardiesse de sa femme; il ne se rend pas compte de cette situation exceptionnelle qui le retient au banc des prévenus et qui met sa femme en liberté.

Bruno.—Eh bien ça c'est des men-sanges; pour ma femme, jamais... Ah! Bruno est condamné à trois mois de prison, et il sort en faisant à sa belle-mère un petit geste qui n'est rien moins qu'amical.

Tous deux. Un désaccord entre deux cousines (ce que M. Prudhomme appelle des parentesses intestinales) amène ces deux dames devant la police correctionnelle. Elles sont mariées et assistées de leurs maris qui n'ont pas l'air d'être cousins. L'une a donné un soufflet à l'autre, laquelle, à raison de ce fait, s'est portée partie civile avec l'autorisation de son mari.

M. le président.—Combien demandez-vous de dommages-intérêts? Le mari.—Cent francs. Une voix.—De rente, le sucre et le savon.

M. le président.—Qui est ce qui se permet de troubler l'audience? La prévenue.—Monsieur, c'est mon mari.

M. le président.—Nous l'engageons à se taire; sinon, nous le ferons sortir. Le mari de la plaignante.—Bravo! M. le président.—Veuillez également vous taire; vous n'avez à donner ici ni approbation, ni improbation.

Le cousin du mari.—Bravo! (Rires.) M. le président.—Faites sortir cet homme! Le mari de la plaignante.—C'est bien fait. (Nouveaux rires.) M. le président.—Faites sortir également celui-ci.

On expulse les deux cousins, mais il reste les deux cousines. La prévenue.—Monsieur, c'est madame qui a commencé, vous n'avez pas l'idée de la méchanceté de cette femme! M. le président.—Vous vous expliquez tout à l'heure.

La prévenue.—En allant chercher du pain, je la... M. le président.—Voulez-vous vous taire! Un témoin s'avance; il parle du sex; c'est, du reste, la seule chose dont il parle, car il ne sait rien.

M. le président.—Connaissez-vous ces deux femmes? Le témoin.—Ah! oui. M. le président.—Connaissez-vous leur caractère?

Le témoin.—Ah! vous savez... les femmes, on ne connaît jamais bien leur caractère, à moins d'être leur mari... et encore!... Ainsi, j'ai la mienne, il y a dix-huit ans que nous sommes mariés. Eh bien, je... M. le président.—Allez vous assoir.

Un autre témoin s'avance et prête serment. M. le président.—Que savez-vous? Le témoin.—Voilà; madame a donné une gifflée à madame; du reste, j'n'y étais pas.

M. le président.—Eh bien, comment savez-vous cela si vous n'êtes pas là? Le témoin.—Ja les sais de réputation. M. le président.—Qu'est-ce que cela veut dire?

Le témoin.—Je tiens la gifflée d'un quelqu'un qui le savait. M. le président.—Voilà la chose; madame, celle qui est accusée ici présente, son mari y avait acheté une broche en émetique (probablement améthyste), pour lors, celle-là qui est jalouse comme un bisreau (rires dans l'auditoire).

M. le président.—Voyons, tout cela est inutile; avez-vous vu donner le soufflet? Le témoin.—Non, oh; je ne l'ai pas vu du tout.

M. le président.—Alors, allez vous assoir. Le témoin se retire puis revient; par don, je ne l'ai pas vu par la chose que je suis très-moyne, mais je l'ai entendu et fermé, vu que j'étais là et que je sais je madame, qui l'a reçu, en a saigné comme un bledreau.

M. le président (à la plaignante).—Expliquez-vous sur ces 360 francs de dommages-intérêts. La plaignante.—Mon mari a expliqué ça, mais on l'a mis à la porte.

Le mari (au fond).—Je suis rentré! M. le président.—Voyons, soyez bref. Le mari.—Pour lors, j'étais chez un marchand de vin en train de manger un coup et de boire une croûte. (Rires.) Qu'est-ce que j'ai dit de risible?

M. le président.—Nous comprenons, continuez. Le témoin.—Tout à coup... Excusez-moi... j'eux pas continuer... j'ai un empressement sur l'estomac!

M. le président.—Taisez-vous. (À la plaignante). Quel préjudice avez-vous souffert? La plaignante.—Oh! ça n'est pas pour la chose du tort, seulement... M. le président à la prévenue.—Expliquez-vous.

La prévenue.—C'est des faux témoins. M. le président.—Comment, des faux témoins!... Ils n'ont rien vu. La prévenue.—Si c'était pas des faux témoins, ils diraient comme par lequel c'est en silence chercher un pain de trois livres que madame m'a attrapé sur le trottoir et m'a dit: "Y a longtemps que je veux te régler ta petite affaire!"

La-dessus, elle s'élança sur moi. Pour lors, que je l'ai repoussée d'une bourrade et qu'elle a tombé par terre, dont elle a saigné.

Le témoin, ci-dessus, de sa place.—Comme un bledreau! Le tribunal condamne la prévenue à 20 francs d'amende et 25 francs de dommages-intérêts.

Télégraphie générale.

Londres, 16. Le col. Chessborough, de la légation américaine, s'est présenté hier à la cour de police de la rue Bow, Londres, porteur de plusieurs dépêches et d'un mandat d'arrestation contre Winslow. Celui-ci dit qu'il soit conduit de suite en Amérique.

Le Duc de Cesse, dans une assemblée à Paris tenue hier, a exposé sa politique comme candidat à la Chambre des députés. Il s'est déclaré républicain libéral et prétend que la république est la seule forme de gouvernement possible.

L'élection de Robert Henry Hurst, libéral, élu aux Communes en décembre dernier pour Hoxham, Sussex, a été annulée pour cause de corruption, le candidat ayant promis à des électeurs de payer leurs dépenses de voyage.

Le juge Quin a déclaré qu'une telle promesse était un acte de corruption. Le correspondant de Paris au Times est d'avis que l'entrée des alphonsistes dans l'Alsace est un succès d'une grande importance. La prise de cette ville donnera aux alphonsistes les lignes de chemins de fer qui les mettront en communication directe avec Madrid.

Un télégramme de Madrid nous apprend que le roi est parti pour Vittoria à 10 heures hier soir. Il est accompagné des représentants des puissances étrangères.

Une dépêche de Paris au Times dit qu'une étrange rumeur circule dans cette ville. On dit que les carlistes, entrés en France, prirent les soldats français pour des alphonsistes et engagèrent le combat qui dura quelques minutes. Un soldat fut tué. On ajoute que la possibilité de semblable complication a engagé Señor Molines, ambassadeur espagnol, à ne pas aller à Madrid prendre son siège dans le sénat.

Rome, 16. Il est rumeur que si le comte De Cambray Digby n'est pas nommé ambassadeur en Angleterre, ce sera le comte Corti, ci-devant ambassadeur à Washington.

Berlin, 16. M. Telicauf, professeur d'économie politique à l'Université de Breslau, et membre du parlement, est mort.

Belgrade, 16. Les insurgés ont surpris un poste turc mardi dernier, près de Usungje. Le combat a duré dix heures. Dix-huit soldats ont été tués et cinquante blessés.

Ragusa, 16. Des nouvelles reçues de la Slavonie nous annoncent qu'il y eut mardi une réunion des chefs insurgés sous la présidence de Paulovich. Il a été décidé de rejeter les propositions de réformes contenues dans la note du comte Andrássy, ces réformes étant le résultat d'intrigues politiques.

Chicago, 16. La société Burton, Price & Cie., marchands épiciers de gros, est en faillite. Ils refusent de donner un état de leurs affaires. On évalue leur passif à \$200,000.

FAITS DIVERS.

LES MALLÉS.—Les mallés de l'Ouest attendues hier matin, ne sont arrivées qu'à neuf heures ce matin. L'abondance de neige sur la voie ferrée était telle, qu'en certains endroits, le convoi a mi-cinq heures à faire cinq milles.

UNIVERSITÉ LAVAL.—Monsieur l'abbé Bégin donnera une nouvelle conférence publique demain soir, vendredi, à 8 heures, dans la grande salle de l'Université. Le sujet suivant sera la matière de cette conférence: "Le jansénisme; sa nature, ses subtilités, son chateaufort de Port Royal, son extinction. Cette question est certainement l'une des plus intéressantes de l'histoire de France."

SOCIÉTÉ DE CONSTITUTION DES ARTISANS.—Le No 304 appartenant à M. Louis Côté, de St-Ferdinand d'Halifax a gagné la 23e appropriation.

La 24e a été achetée à \$201 de prime moi... j'eux pas continuer... j'ai un empressement sur l'estomac!

SALLE VICTORIA.—Les membres du club dramatique de la Batterie B donnent demain soir la Salle Victoria une représentation dramatique. Nous avons déjà eu l'avantage d'assister aux représentations de ces jeunes amateurs et nous n'avons eu qu'à nous en féliciter. On donnera demain soir Dearest than life et Bombastes Furioso, deux charmantes pièces qui obtiendront nul doute le plus grand succès.

LETTRE.—Hier, M. N. Legendre faisait une intéressante lecture à l'Institut Canadien, devant un auditoire nombreux et d'élite. Le lecteur a passé en revue tous les candidats qui se sont illustrés dans le domaine de la littérature canadienne depuis son berceau, et a rendu à chacun, tout en scrutant son travail que de quelques traits de bienveillante critique, un juste tribut d'hommages.

La séance a duré une heure. Nous avons encore plusieurs autres lectures en perspective, et l'Institut Canadien nous promet bon nombre de soirées agréables d'ici à la fin de l'hiver.

LITTÉRATURE.—Nous avons le plaisir d'apprendre que M. Wm Chapman, déjà avantageusement connu dans le monde des lettres canadiennes, est sur le point de publier un volume de poésies pour la plupart inédites. Parmi ces poésies, il y en a plusieurs de longue haleine.

Depuis deux ans, M. Chapman a consacré tous ses loisirs à cet ouvrage, et s'est attaché à appliquer à son travail le précepte de Boileau: Ce sera un nouveau honneur ajouté à notre littérature.

Nous espérons que M. Chapman trouvera parmi les amateurs des lettres et le public généralement, l'accueil cordial qu'il mérite.

ORDRE.—Un ouvrier de St-Roch, du nom de Marcotte, employé au radoub du steamer Secret, et descendant l'escalier Dinning hier matin, pendant l'équilibre a fait une chute du haut en bas. Il reçut des blessures à la tête. Les médecins disent cependant qu'il n'est pas en danger de mort.

DANGEREUX.—On se plaint beaucoup de l'état du chemin de l'Isle, surtout de la partie à la charge de la Corporation. Des personnes nous assurent qu'il est dangereux d'y passer. Nous espérons que les autorités se feront un devoir d'y porter remède.

NOUVELLE ÉGLISE.—Il est question de construire une nouvelle église à Ste-Foye, Québec. Celle qui vient maintenant au culte est une des plus vieilles églises de la province, et a été bâtie dans les premiers temps de la colonie.

FRU à LEVÉ.—Le feu a réouvert en ce jour ce matin, vers deux heures, une maison située dans le voisinage d'un moulin à scie, à St-Joseph de Lévis. Il nous a été impossible de nous procurer les détails de cet incendie.

EXERCICES ANNUELS.—Ces jours-ci ont lieu les exercices annuels du 8ème bataillon, sous le commandement du Colonel R. Allety. L'effectif de ce bataillon est de 210 hommes et un corps de musique de 25 membres.

Les hommes du bataillon ont reçu des uniformes neufs.

MORT SUBITE.—Un respectable citoyen de St-Roch du nom de Charles Poulin, est mort subitement avant-hier d'une maladie de cœur. Enquête a été tenue aujourd'hui et verdict rendu en conséquence.

Une éronne arrivée ce matin de

Bayonne, 16. Cinq mille soldats royalistes sont arrivés devant Iran. Ce corps d'armée a été envoyé dans le but de renforcer celui du général Martines Campos dans ses opérations contre l'Iran et Vera.

Le brigadier carliste Yarado a été fait prisonnier dans la bataille du 13.

San Sebastian, 16. Les rumeurs des négociations de paix prennent de la consistance.

Vienne, 16. La famille de Don Carlos s'attend qu'il montera sous peu sur le trône d'Espagne. Les puissances médiatrices ont accepté les modifications faites au projet de réforme du comte Andrássy, c'est-à-dire que l'application de la taxe directe de la Bosnie et de l'Herzégovine au développement de ces provinces ne sera plus requise.

Le gouvernement de Suède et de Danemark possèdent déjà quelques bateaux-torpilles de M. Thornycroft.

Après les essais de l'embarcation construite pour le compte de l'Autriche, le gouvernement anglais a également commandé quelques chaloupes aux mêmes constructeurs.

Nous avons surtout signalé ces essais parce qu'il nous font espérer que le temps n'est pas éloigné où nos paquebots, profitant des progrès de la science, pourront franchir les grandes distances avec une vitesse considérable.

Il n'est pas besoin, pour concevoir la possibilité des grandes vitesses, d'avoir recours à des solutions plus ou moins problématiques de la nature de celles que l'on a vues figurer cette année à l'Exposition

des industries maritimes. Aujourd'hui nos transatlantiques font couramment 11 à 12 nœuds, soit 22 kilomètres à l'heure, soit à plus de 5 lieues ordinaires.

Si un canon à vapeur pourra faire 18 nœuds, un navire pourra parcourir ses 20 nœuds, soit ses 9 lieues à l'heure, la vitesse d'un train de chemin de fer.

Il ne faudra plus tous jours ou même dix jours pour aller de France en Amérique, mais seulement six jours, tout au plus une semaine — Henri de Parville

A la Correctionnelle. De tout temps les genres ont vécu en mauvaise intelligence avec leurs belles-mères; de tout temps aussi de mauvais tours ont été joués par les unes vis-à-vis des autres, et vice versa.

Mais on ne saurait se dissimuler que, dans les circonstances que nous allons faire connaître, le genre, cette fois-ci, ne soit allé beaucoup trop loin.

Bruno.—C'est ma belle mère... M. le président.—Est-ce que vous pensez que cela vous donne le droit de la frapper? Bruno.—Je veux dire: C'est ma belle mère qui a commencé à me faire taquiner par ma femme.

BON A SAVOIR

Pour la somme de UNE PIASTRE (\$1) il sera donné ou envoyé par la poste une recette pour faire de L'ENCHE NOIR qui ne coûte pas plus de 12 sous le gallon, garantie qualité supérieure et très facile à faire. Un enfant peut la faire aussi bien qu'une grande personne. Adressez en envoyant une piastre :

J. VERNIER,
Pharmacien,
Porte St. Jean,
Québec, 23 déc. 1875.

REVOLTE! AUX ARMES!!
LIQUIDATION.

Le soussigné désirant liquider son Stock promptement et voulant en vendant son Stock au détail, faire bénéficier le public et ses pratiques, surtout de la perte qu'il subit en vendant par Encaen, fait connaître qu'il liquidera de cette manière, et qu'en conséquence à partir du

1er DECEMBRE

Le tout sera offert aux prix coûtant, même au-dessous du prix coûtant.

En outre de cela
N D'ECHEMBRE ET JANVIER

Un escompte de **SIX SOUS**
Par Piastre sera déduit sur tout achat au comptant et remis à l'acheteur.

Ne manquez pas de profiter de cet avantage exceptionnelle!!!
Et veuillez entrer vous convaincre!!!

E. J. DUBEAU,
31, rue de la Couronne,
St. R.

N. B.—Tout ordre reçu jusqu'à 6 heures P. M., sera rempli et rendu à domicile le même jour.
Québec, 13 déc. 1875—lm

A. & J. VEZINA
IMPORTEURS DE
Pianos et Harmoniums

Des célèbres maisons de **HALLEY, DAVIS & Co., Boston, H. JUSTIN BROWN, Londres, CANADA ORGAN COMPANY, ETC., ETC., ETC.**

32, rue St. Jean, Haute-Ville.
A & J VEZINA viennent de recevoir directement de Paris, de la célèbre Maison Jérôme Thibouville-Lamy un choix magnifique d'instruments et Accessoires de Musique.

—TOUTES LES
VIOLONNONS de \$3 à \$50.
FLUTES et CLARINETTES en Éténés et en Bois.

—CORSETS transpositifs.
BOITES DE MUSIQUE pour Étrangers.
SERIENNES jouant huit airs.

—CORDES DE VIOLONNONS BRUVETÉS en SOIE et ARGENT PUR, sur lesquelles les MM. Vezina, distincts attirent tout spécialement l'attention des violonnons.

—CORDES DE PIANOS, DE GUITARES, ETC., ETC.
—TOUJOURS EN MAINS—
Assortiment considérable et des plus variés de Musique en Familles, Méthodes pour tous les Instruments, etc., etc.

—Four second et réparations de Pianos, adresser sur chez
A & J VEZINA,
32, rue St. Jean,
Haute-Ville.
Québec, 7 déc. 1875.

CLASSES DU SOIR
DE
M. McSWEENEY

M. McSWEENEY, Professeur d'Anglais à l'École Normale-Laval, ouvrira à sa résidence privée, No. 2, rue Laval, LUNDI, le 29 courant, une Classe Commerciale du Soir. La Tenue des Livres en partie double et l'Arithmétique pratique seront enseignés d'après les formes et les méthodes les plus récentes et les plus avancées dans les États. Les différences apparentes de méthode appliquées aux Arts et Métiers seront aussi partie de l'enseignement.

Ceux qui voudront suivre le cours de M. McSWEENEY devront retenir leur place de bonne heure, car il ne peut prendre qu'un nombre d'élèves limité.

Pour plus amples informations, s'adresser à la résidence privée de M. McSWEENEY, No. 2, rue Laval, de 4 à 6 heures du soir.

N. B.—De 4 heures à 6 heures, M. McSWEENEY pourra donner des leçons particulières aux personnes qui le désireront.
Québec, 24 nov. 1875—68

AVIS.

I. PARENT & Co, Toumellers, informent leurs amis et le public en général qu'ils ont ouvert un Atelier de Toumellerie à BUE SAINTE-MARIE, No. 25, et qu'ils sont prêts à recevoir et exécuter toutes commandes quelconques dans leur ligne, et à des prix raisonnables.

Ils ont tousjours en mains Toques, Quarts de Toque, etc. et sont prêts à emboutiller toute liqueur à demande.
Québec, 2 juin 1875.

Duprat, Delagrave & Cie,
Agents d'Immobiliés et Courtiers.

No. 26, RUE ST. PIERRE,
Au-dessus des Bureaux de la Compagnie du Télégraphe de Montréal, chargés de la vente, de l'achat et de la location de propriétés, des placements d'argent.

—ET
De l'obtention de la très brevetée, de la rédaction de billes et requêtes, de la traduction et surveillance d'impression, de tous documents, rapports, etc.
Québec, 4 mai 1875.

Hareng de Labrador.

Les Soussignés, informent leurs amis et les marchands en général, qu'ils ont reçu une consignment de Hareng de Labrador No. 1 et ils les invitent à venir juger par eux-mêmes. Ils ont aussi en mains Fines de toutes sortes, Son, Gairolle, Grue, Foie, Biscuits, Farine de Bled-Inde, Avoine, Lard, Saindoux, etc., etc.

—LABOCHE & Co.,
Marchands des Produits de l'Ouest,
Rue St. Paul, Basse-Ville,
Québec, 19 oct. 1875.

DASTOUS, ST. LAURENT ET CIE., MARCHANDS QUINCAILLERS.

Jusqu'à nouvel avis, le Vapeur PRINCE EDUARD, Capt. Desrochers, fera la traversée (si le temps et la glace le permettent) comme suit :

LAISSEZA QUÉBEC.	LAISSEZA LÉVIS.
A. M.	A. M.
7.30	7.00
8.30	9.00
9.30	9.00
10.30	10.00—Train de la
11.30	Malle pour Beauce
	par le Chemin de
	Fer de Lévis et
	Kennebec.
P. M.	
1.00	11.00
2.00	12.00
3.00—Train de la	
Malle pour Beauce	
par le Chemin de	
Fer de Lévis et	
Kennebec.	
4.00	1.30
5.00	2.30
6.00	3.30
	4.30
	5.30
	6.30
	7.30

Les Dimanches et Jours de Fête un Ba-tau laissera Québec à 8 A. M., 10 A. M., Midi, 2 P. M., 4 P. M., laissera Lévis à 9 A. M., 11 A. M., 1 P. M., 3 P. M., 5 P. M. Pour plus amples informations s'adresser au Bureau de la Cie. de Navigation à Vapeur du St. Laurent

Traverse du Grand-Tronc.

Jusqu'à nouvel avis, le Vapeur ARCTIC, Capt. Samson, fera la traversée comme suit :

LAISSEZA QUÉBEC.	LAISSEZA MONTRÉAL-LÉVIS.
A. M.	A. M.
7.00—Train de la	7.40—Train de la
Malle pour Lévis et	Malle de Montréal
Kennebec.	et l'Ouest.
9.00—Train Mixte	
pour Richmond.	
P. M.	P. M.
6.30—Train de la	6.15—Train de la
Malle de Montréal	Malle de Lévis et
et l'Ouest.	Kennebec.

Voyage, intermédiaire pour le Fret. Pour plus amples informations s'adresser au Bureau de la Compagnie de Navigation à Vapeur du St. Laurent, Quai St. André.

A. GAPOURY,
Secrétaire.
Québec, 28 déc. 1875.

Grande Vente à Bon Marché, Les Célèbres Biscuits

DE LA MAISON
VIAU & FRÈRE, MONTREAL
A VENDRE CHEZ
R. TRIMBLAY & CIE.,
MARCHANDS-ÉPICIERES,
No. 89, coin des rues de l'Église et
des Fossés, St. Roch.

Les Soussignés ont l'honneur de prévenir le public et les pratiques en général qu'ils ont mis sous presse un assortiment de biscuits de la campagne qu'on vendra bien leur donner. Les biscuits seront transportés à domicile et en bon ordre dans toutes les parties de la ville, à n'importe quelle heure de la journée. Les marchands de la campagne surtout feront bien de profiter de l'immense réduction que nous faisons.

Le soussigné appelle particulièrement l'attention sur son assortiment de Spiritueux, Vins et Liqueurs Fines, sur son Thé, Cafés, Sucres, et sur son assortiment de Fruits de toutes sortes, ainsi que de Fruits Confits et Sucrées.

PRIX TRES MODERES.
E. TREMBLAY & Co.,
St. Roch.
Québec, 25 oct. 1875—3m

GRAND AVANTAGE OFFERT AU PUBLIC CONSISTANT EN

MARCHANDISES d'Automne et d'Hiver
TELLES QUE
Tweeds de Sherbrooke valant 5s. pour 3p. 9p.
Etoffes de Pays valant 1p. pour 1p. 4.
350 paires de Convertes depuis 2.00 à 3.00.
2,500 verges de Winceps depuis 3d. à 1s.
10,000 vgs. Coton Jaune valant 7d. pour 5s.
60 Habits Franç. valant 12p. pour 8p. 6s.
Et beaucoup d'autres choses trop long à énumérer, qui seront vendus à UNE GRANDE RÉDUCTION.

THOMAS McCORD,
Rue St. Valier, St. Roch,
Pied de la Côte d'Abraham.
Québec, 39 sept. 1875

VENTE GRAND SACRIFICE

Le soussigné désire informer ses pratiques et le public en général qu'il vendra à un grand sacrifice ses marchandises dont la qualité mérite de commander toute leur attention.

Il désire leur signaler les Draps et Casimirs noirs, Tweeds écossais, anglais et écossais, Flanelles, Couvertures, Coton de toutes sortes, Châles, Couverts, Alpaca, Mérinos, Etoffes à Robes, etc., etc., à des PRIX EXTREMEMENT REDUITES.

—IMITATION DE Castor, Loutré, Mouton, Pojarian, etc., etc.
F. X. LEFÈVE,
34, rue de la Couronne,
St. Roch.
Québec, 6 oct. 1875.

Tableau indiquant l'heure du Départ des Malles.
BUREAU DE POSTES, QUÉBEC, Février 1876.

DES MALLES.	CLASSE.
A. M. P. M.	A. M. P. M.
8.00	Ottawa, par chemin de fer (a)..... 5.30
8.00	Prov. d'Ontario, (a)..... 5.30
	QUÉBEC.
8.00	Arthabaska et Tr. Rivière, par chemin de fer, Sherbrooke, Lennoxville, Island Pond, Town, de l'Est et Richmond, jusqu'à Montréal, par chemin de fer, tous les jours (a)..... 5.30
8.00	St. Gilles et St. Sylvestre, mardi, jeudi et samedi (a)..... 5.30
	Station Canadienne, Côte de Montréal, par chemin de fer, et l'Ouest, tous les jours (a)..... 5.30
	Trois rivières et Sagoué, chemin de fer, tous les jours, à..... 5.30
	Loede, Mégantic, tous les jours..... 5.30
8.00	St. Denis et St. Sylvestre, mardi, jeudi et samedi (a)..... 5.30
5.30	Riv. du Loup, par chemin de fer et l'Est, tous les jours (b)..... 6.30
	St. Charles, St. Jérôme, Contée de Beauce et Doctchester, par chemin de fer, Lévis et Kennebec, tous les jours..... 6.30
	MALLES LOCALES.
8.30	Beauchamp et St. Michel, tous les jours..... 2.30
8.30	3.00
	Blainville, Lanou, et St. Joseph (Indian Cove), 2 fois par jour..... 2.30
8.00	4.30
	Québec-St. 2 fois par jour..... 6.30
	4.00
	New Liverpool et St. Jean, 2 fois par jour..... 8.30
	3.30
	Sillery Cove, 2 fois par jour..... 8.00
8.00	2.30
	Spencer Cove, 2 fois par jour..... 8.00
	3.30
	St. Sauveur et St. Roch, 4 fois par jour..... 8.30
9.00	3.00
	Bergeville et Cap-Rouge, 2 fois par jour..... 2.30
	Rive-Sud (ouest), St. Nicolas jusqu'à Beauceville, tous les jours..... 8.00
8.00	4.00
	Rive-Nord (ouest), Ste. Foy et Tr. Rivière, par terre, tous les jours..... 4.00
	4.00
	Rive-Nord (est), par terre, tous les jours..... 4.00
8.00	11.00
	J. J. dimanche et le d'Orléans, tous les jours..... 4.00
	4.00
	Bellefleur, mardi et vendredi..... 4.00
	4.00
	Jeddis et Samedis Bourg Louis, St. Raymond, Point Robur, Ste. Catherine, tous les jours Valcartier et Lotrette, mercredi et samedi..... 4.00
	4.00
	Laval et Lac Beauport, mercredi et samedi..... 4.00
10.00	2.00
	4.00
10.00	4.00
	Charlesburg et Lotrette, tous les jours..... 4.00
	4.00
10.00	4.30
	BATAIE DES CHALEURS
4.30	4.30
	Metapédia, Cross Point, M. J. Campbell, Newville, Shouart, Caplin & New Richmond, par terre, tous les jours..... 6.30
	4.30
	Comtés de Bonaventure et Gaspe, par terre, tous les jours..... 6.30
	4.30
	PROVINCES MARITIMES.
4.30	4.30
	Partie Septentrionale du N.-Brunswick, Edmundston, Woodstock, par terre, tous les jours..... 6.30
8.00	4.30
	New-Brunswick, Fredericton, St. Jean, le d'Prince-Edouard et Nouvelle-Écosse, par le chemin de fer du Grand Tronc, et l'Island Pond, tous les jours, à Terrebonne et Bernandina, W. I., à destination de chaque maille pour l'arrivée de vapeurs Imau venant de New-Yk.
	4.30
	ÉTATS-UNIS.
8.00	8.00
	Boston et New-York, etc..... 5.30
	4.30
	INDES OCCIDENTALES
	4.30
	Lettres, etc., payées d'avance, voix de New-York, sont expédiées tous les jours à New-York, d'où les malles sont expédiées à..... 4.30
	4.30
	Pour la Havane et les Indes Occidentales, voie de la Havane, à New-York, tous les jours, à..... 5.30
	4.30
	d'où les malles sont expédiées chaque jour..... 5.30
	4.30
	Pour St. Thomas, les Indes Occidentales et le Brésil à New York, à..... 5.30
	5.30
	d'où les malles sont expédiées le 23 de chaque mois..... 5.30
	5.30
	GRANDE-BRETAGNE
	5.30
	Par la ligne canadienne, vendredi (a)..... 5.00
	5.30
	Par le vap. de la ligne Cunard, 4x N. Y., tous les samedis et par la ligne Hamburg, via New-York, lundi à..... 5.30
	5.30
	(a) — Sacs des malles, par les chars, ouverts jusqu'à..... 6.00 P. M.
	6.00 P. M.
	(b) — Sacs des malles, par les chars, ouverts jusqu'à..... 6.30 A. M.
	6.00 P. M.
	(c) — Sac Supplémentaire, à..... 6.00 P. M.
	6.00 P. M.
	Les lettres enregistrées doivent être déposées à la Poste 15 minutes avant la clôture de chaque maille.
	6.00 P. M.
	Les boîtes aux lettres sur la rue sont visitées à 8.00 h. a. m., 10.00 h. a. m., 3.30 p. m., 5.30 p. m., et 9.30 p. m.
	6.00 P. M.
	J. B. PRUNEAU, Maître de Poste, Québec, 11 février 1876.

Huile Extra pour Engins. Poèles. Pompes Hydrauliques. Extincteur King.

Les Soussignés, à leur Magasin, No. 50, RUE ST. PIERRE, offrent en vente à des conditions avantageuses, la célèbre HUILE EXTRA POUR ENGIN, laquelle est maintenant en usage dans tous les principaux établissements de la Puissance, ainsi bien qu'en Angleterre. Cette Huile ne gèle point et n'encrasse pas non plus les engins.

Le ou est en magasin un assortiment considérable de POELES à Bois et au Charbon, se montant par eux-mêmes, des patrons les plus en vogue et du dernier goût, qu'ils vendront à des prix raisonnables.

Il est aussi en magasin un assortiment de pompes à vapeur de toutes sortes, des chaudières, les matériels et autres accessoires considérables à la campagne.

Il désire attirer une attention spéciale sur leur stock des célèbres EXTINCTEURS KING, reconnus actuellement comme étant supérieurs à tous ceux qui sont en usage.

Les soussignés sont aussi Agents pour les "saucis" POMPES VAPEUR DE KING, et toutes commandes venant des départements de la fin, corporations municipales et autres sont exécutées promptement et à des conditions libérales.

Peinture Glacée.
Ils sont Agents pour la vente de la célèbre PEINTURE GLACÉE, patentée en Juillet dernier, la peinture la moins dispendieuse, la meilleure et la plus durable de celles qui soient en usage pour les toits, et garantie à l'épreuve du feu et de l'eau.

Tranche Brevetée.
Agents pour la vente des TRANCHES BREVETÉES de Ahearne & Walsh, pour couper le pain, la viande, légumes, etc., d'un genre inconnu jusqu'à ce jour.

DASTOUS, ST. LAURENT & CIE., MARCHANDS QUINCAILLERS.

No. 50, Rue St. Pierre, Québec, 18 oct. 1875.

Extrait Liquide de Bœuf Par Liebig.

Tout le monde connaît dans les cas de Dy-pensie, de perte d'appétit et de dévilité Générale.

A vendre chez tous les Pharmaciens.
O. POTVIN & Co., Agents, Québec.

Poudre à Pâte de Cameron.

Cette Poudre contenant dans sa composition du beurre de lait, de beurre de café employé dans toutes les familles va la grande économie qu'elle apporte dans la confection des Pâtisseries de toute sorte.

A vendre chez tous les Pharmaciens et les Épiceries.
O. POTVIN & Co., Agents, Québec.
13 sept. 1875.

LE JOURNAL DES ANNONCES

Contenant une liste complète de toutes les Villes des États-Unis, les Territoires et celles de la Puissance du Canada, ayant une population plus considérable que 5,000 âmes d'après le dernier recensement, aussi le nom des journaux ayant la plus grande circulation dans chaque endroit inscrit.

Le journal donne également un catalogue des journaux qui se recommandent le plus aux annonceurs en proportion des prix demandés; tous les journaux des États-Unis et du Canada tirant à plus de 5,000 exemplaires par jour. Aussi, les Revues Religieuses, Agricoles, Scientifiques et de Mécanique, Médicales, Macaulayques, de la Jeunesse, d'Education, Commémoratives, d'Assurances, de Successions, Revues Légales, de Sport, Musicales, de Modes et autres Journaux; liste complète. On trouvera une liste complète de plus de 300 journaux Allemands publiés aux États-Unis. Aussi, un article sur la manière d'écrire les annonces, plusieurs tableaux dans différents journaux et tout ce qu'une personne qui commence à annoncer a besoin de savoir.

Adressez GEO. P. ROWELL & Co., 41, Park Row, New-York.
18 août 1875.

La Compagnie Canadienne

CAOUTCHOUC

CONFECTIONNÉE DES CEINTURES et COURROIES à Patentes, BOYAUX, PLAQUES jointes de Machines à Vapeur, BESOINS et TAMPONS pour Chars de Chemins de Fer, VALVES, GOMME pour Libraires, ANNEAUX pour la dentition, etc.

—Aussi—
BOTTES et CLAQUES en CAOUTCHOUC. BOTTINES ou PAKEDUSSUS en FEUTRE AVEC CAOUTCHOUC, au grand varié.

Tous les ordres sont exécutés avec ponctualité.

Bureau et Atelier: No. 272, Rue Ste. Marie.
F. SHOLES, Administrateur.
Montréal, 30 Jan. 1886—12

CADEAUX DE NOEL
ET DU
JOUR DE L'AN.

À l'occasion des Fêtes, les soussignés ont l'honneur d'informer le public qu'ils vendront à un bon marché qui défie toute compétition de BIJOUTERIES, etc., des meilleures maisons européennes. Le public trouvera à leur établissement le choix le plus varié de Montres, Bijouteries, Argenteries, etc.

Une visite est respectueusement sollicitée.
C. DUQUET & CIE.
Québec, 23 déc. 1875.

La dernière merveille.—La Pierre la plus précieuse du monde.
La Pierre à Parfumer Brézillienne

Souffrances de Parfums AU SUD DU BRÉZIL.

Parfume le plus délicat et en même temps le plus puissant.

Mise dans une boîte à gants ou à mouchoirs, elle parfume d'une manière exquise le contenu. Pettée sur soi, elle répand une odeur délicieuse sur toute la personne.

CIE. DE CRAYONS AIGLES

NOUVELLEMENT INVENTÉS, ENCRE et CRAYON à IMPRIMER

Patente demandée pour CRAYONS DE PLOME, ENCRE à COPIER, ENCRE à ÉCRIRE.

PLUMES et POSTES-PLUMES INDELIBILES pour MARQUER le LINGE

Tous combinés en un seul.
Vendus en gros et en détail chez **JOSEPH O. LABBE & Co.,** Agents Généraux et Écouteurs, Québec, 5 déc. 1875.

LE CHEMIN DE FER DE LEVIS & KENNEBEC.

Tableau des Heures de départ et d'arrivée.

8.00	10.00	12.00	2.00	4.00	6.00	8.00	10.00	12.00	2.00	4.00	6.00	8.00	10.00	12.00
Laissera la rue St. Henri, Lévis, tous les jours (les Dimanches exceptés) à 4.00 P. M., arrêtant aux stations intermédiaires et arrivant à la Station Scott à 6.30 P. M.	An retour, il laissera la Station Scott à 7.00 A. M., arrivant à Lévis à 9.05 A. M.	Pour plus amples informations s'adresser au Bureau du Supplémentaire, rue St. Henri, Lévis, ou au Bureau des Contacteurs, No. 71, rue St. Pierre, Québec.	LABOCHELLE & SCOTT, Constructeurs, W. C. HALL, St. R., C. L. & K.	Québec, 9 déc. 1875.										

MUSIQUE! MUSIQUE!

Musique à bon marché pour le Million.

Le sou